

Le Bulletin Quotidien, 5 février 2014

♦ **Tchad / Sénat / commission d'enquête** : Le président (PS) de la commission des Lois du Sénat et le sénateur (PS) de la Nièvre Gaëtan GORCE ont demandé hier l'ouverture d'une commission d'enquête sur les événements survenus au Tchad en 2008, au cours desquels le professeur de mathématiques Ibrahima Oumar Mahamat SALEH, secrétaire général du parti d'opposition au président tchadien Idriss DEBY (cf. "BQ" des 19 et 28 février et 4 et 7 mars 2008) a disparu. "Malgré les conclusions d'une première commission internationale pointant les responsabilités des plus hautes autorités de l'Etat tchadien, et en dépit de l'action intentée devant la justice par la famille d'Ibrahima Oumar Mahamat SALEH, l'instruction judiciaire engagée au Tchad sous la pression internationale n'a jamais été menée à son terme", ont-ils rappelé. "C'est la raison pour laquelle, en parallèle à la plainte déposée auprès d'un juge d'instruction français, (ils) ont décidé de reprendre l'initiative parlementaire, afin de ne pas laisser étouffer le dossier, et demandent que le rôle joué par certains ressortissants français auprès des autorités tchadiennes lors des événements des 31 janvier, 1^{er}, 2, 3 et 4 février 2008, soit analysé et mis à jour", ont-ils expliqué, en demandant à leurs collègues de les soutenir dans leur démarche.